

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
29

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
23

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 14 mars 2022

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

I – APPROBATION ET INFORMATION

2022 - 2 (2) : Présentation des marchés publics attribués en 2021

Rapport au Conseil Municipal :

Le Code de la Commande Publique prévoit à son article L. 2196-2 que soient « *accessibles sous un format ouvert et librement réutilisable les données essentielles du marché, hormis celles dont la divulgation méconnaîtrait les dispositions de l'article L. 2132-1 ou serait contraire à l'ordre public.* ». Ce dernier article prévoit que ne peuvent être divulguées les informations qui contreviendraient au secret des affaires ou pourraient nuire à la concurrence entre candidats pour des futurs appels à candidatures.

La commune possède un portail acheteur sur la plate-forme Alsace Marchés Publics. Les données essentielles des consultations menées par la commune sont librement accessibles par les entreprises fréquentant cette plate-forme. Cependant, elles ne sont pas librement accessibles par les administrés.

Il est fait le choix de publier annuellement un récapitulatif des attributions de commande publique passés directement par la commune d'Oberhausbergen et dépassant le seuil de 40 000 €, nécessitant d'organiser au minimum une procédure adaptée de mise en concurrence, suivant les dispositions de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique.

Les données dites essentielles publiées concernent :

- le numéro du marché
- la forme du marché (accord-cadre, DSP, marché classique, à bons de commande etc.)
- le type de marché (fournitures, travaux, services)
- le libellé du marché
- le titulaire du marché
- le montant HT annuel du marché (basé sur l'estimation faite sur la totalité de la période du marché)
- la date de début d'exécution du marché
- la date de fin d'exécution du marché
- les conditions de renouvellement (pas de renouvellement possible, reconduction tacite ou expresse)

REÇU EN PREFECTURE

le 16/03/2022

Application agréée E-legalite.com

Ainsi, pour l'année 2021, les marchés publics ont été attribués comme suit :

Numéro du marché	Forme et type de marché	Libellé du marché	Titulaire du marché	Montant HT annuel du marché (ou montant HT forfaitaire)	Date de début d'exécution du marché	Durée d'exécution du marché	Conditions de renouvellement
MP 2021 01	Marché - Services	Assistance à Maîtrise d'Œuvre dans le cadre de la mise en œuvre d'une concertation citoyenne	CP&O	28 800,00 €	01/06/2021	31/12/2021	Non renouvelable
MP 2021 02	Marché - Services	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la mise en place d'un Contrat de Performance Energétique	EPURE Ingénierie	8 352,00 €	01/04/2021	31/05/2022	Non renouvelable
MP 2021 03	Marché - Services	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la mise aux normes liée au reclassement de l'école élémentaire Josue Hoffet	SERUE Ingénierie	39 500,00 €	20/05/2021	30/06/2022	Non renouvelable
MP 2021 04	Appel d'offres ouvert - Services	Marché de performance énergétique des bâtiments communaux	ES Services Energétiques	210 340,13 €	01/06/2021	31/05/2031	Non renouvelable
MP 2021 05	Marché - Services	Mise en place d'un service de transport scolaire sur la commune	Kunegel	27 599,00 €	02/09/2021	07/07/2022	Non renouvelable
MP 2021 06	Accord-cadre à bons de commande - Services	Mise en place d'un service de titres-restaurant pour les employés de la commune d'Oberhausbergen	Edenred	40 000,00 €	01/10/2021	30/09/2026	Non renouvelable

Vu l'article L. 2196-2 du Code de la Commande Publique, portant obligation de publicité des données essentielles des marchés publics

Vu l'article L. 2132-1 du Code de la Commande Publique, traitant des données exclues des obligations de publication

Vu le présent rapport ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND CONNAISSANCE** du tableau des marchés publics attribués en 2021

Approuvée à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Cécile DELATTRE

REÇU EN PREFECTURE

le 16/03/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-216703439-20220314-2022_2-DE